

Soutien à la recherche : programme d'excellence I-SITE 2027

8.7.2026 - | Université de Montpellier

Dans le cadre du Programme d'Excellence I-SITE, l'Université met en œuvre son programme de soutien à la recherche pour le compte de l'année 2027.

Ce programme est ouvert à toutes les structures de recherche sous tutelle des établissements de l'entente stratégique (BRGM - CEA - CIHEAM-IAM - CHU-Montpellier - CHU-Nîmes - CIRAD - CNRS - ENSCM - ICM - IFREMER - INRAE - INRIA - INSERM - Institut Agro Montpellier - IRD - Université de Montpellier) rattachées aux pôles de l'Université de Montpellier.

Il vise à soutenir 2 types d'actions :

- Acquisition d'équipements de recherche en privilégiant leur mutualisation
- Recrutement d'un jeune chercheur.se

Calendrier

Modalités de soumission

Les projets émanant de chaque structure de recherche sont soumis exclusivement par leur directeur.trice.s.

Les dossiers sont soumis au format PDF selon le modèle joint :

- Équipement scientifique
- Post-doc (jeune chercheur.se)

Montant disponible

Nombre de projets par structure de recherche

Les directeur.trice.s de structure sont appelé.e.s à modérer le nombre de dossiers déposés selon le barème suivant :

- Pour le volet Équipement : **2 dossiers maximum soumis par structure de recherche avec classement obligatoire.**
- Pour le volet Jeune chercheur.se : **3 dossiers maximum soumis par structure de recherche avec classement obligatoire.**

Public visé

Enseignants-chercheurs, chercheurs titulaires.

Ce programme est ouvert à toutes les structures de recherche sous tutelle des établissements de l'entente stratégique rattachés aux pôles de l'Université de Montpellier.

Téléchargements

- Post-doc (jeune chercheur.se)
- Équipements mi-lourds
- Cadre général

<https://www.umontpellier.fr/articles/soutien-a-la-recherche-programme-dexcellence-i-site>